

# J'hésite à m'inscrire en classe à horaires aménagés Théâtre car...



- **Je ne sais pas trop ce que ça va m'apporter !**

→ En faisant du théâtre, tu vas apprendre à parler en public, tu seras plus à l'aise à l'oral. Tu découvriras des techniques pour te concentrer, pour exprimer des émotions, te déplacer, tout cela en jouant à être quelqu'un d'autre ! Tu auras l'occasion de travailler plein de choses en t'amusant, sans même t'en rendre compte ! Tu vas aussi approfondir ta culture autour du monde du théâtre et cela te permettra de mieux comprendre les spectacles que tu pourras voir à l'avenir.

- **J'ai peur que ça me demande trop de travail !**

→ Il n'y a pas de travail à faire à la maison dans le cadre de la classe à horaires aménagés Théâtre. Le seul travail à faire est l'apprentissage du texte lorsque la pièce qui sera présentée en fin d'année sera décidée (en général vers le mois de novembre).

- **Je suis timide !**

→ Le théâtre peut aider à surmonter sa timidité, à être plus à l'aise à l'oral. Toutefois, si c'est très compliqué pour toi de t'exprimer en public, que ça t'angoisse beaucoup de parler devant les autres et qu'on te regarde, cela n'est peut-être pas fait pour toi ! Parles-en avec tes professeurs pour savoir ce qu'ils en pensent !

- **J'ai peur de finir trop tard !**

→ Les 3 heures de théâtre sont intégrées dans ton emploi du temps.

Ces 3 heures se répartissent ainsi :

- 2 heures de pratique (exercices de théâtre, préparation du spectacle de fin d'année)
- 1 heure d'approche culturelle (analyse des spectacles que nous allons voir, histoire du théâtre, découverte des métiers de la scène)

Il n'y a pas d'heures le mercredi après-midi ou après 17h40.

Lorsque tu seras en cours de théâtre, les autres camarades de ta classe feront autre chose.

- **Est-ce que c'est noté/évalué ?**

→ Il n'y a pas d'évaluation comme en français ou en mathématiques. L'évaluation qui est effectuée est essentiellement basée sur ton investissement, ta motivation et le respect des consignes. Les compétences que tu auras validées seront prises en compte dans le contrôle continu du DNB en fin de 3ème. Les appréciations des professeurs de théâtre seront notées sur chaque bulletin trimestriel.

- **Est-ce qu'on va voir des spectacles ?**

→ Oui ! Au moins 3 dans l'année, dans différentes salles de spectacles à Tours.

Les spectacles peuvent être le soir, avec le grand public. Les spectacles sont pris en charge financièrement par le collège.

- **Est-ce que c'est payant ?**

→ L'achat d'un livre est à prévoir.

En 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, les cours de pratique se déroulent au Conservatoire de Tours où une inscription est nécessaire. Le tarif de cette inscription dépend des revenus de la famille et une aide du collège est possible pour toutes les familles qui en feraient la demande.

En 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, aucun frais supplémentaire n'est à prévoir.

- *Est-ce que si je commence cette année, je suis obligé de continuer jusqu'en 3ème ?*  
→ Le parcours en classe à horaires aménagés théâtre se déroule sur les 4 années du collège. S'il est facile d'intégrer la classe en cours de route, le retrait du dispositif doit faire l'objet d'un échange avec ta famille et le collègue. Il serait dommage de ne pas aller au bout de l'aventure... Si tu connais des difficultés en cours d'année qui te donnent envie d'arrêter, n'hésite pas à en parler aux professeurs.
- *Comment se déroulent les sorties ?*  
→ Tous les transports liés au fonctionnement de la classe théâtre sont pris en charge par le collège (déplacement au conservatoire, déplacements pour les spectacles quand ils ont lieu sur le temps scolaire).